

**Master M.E.E.F (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)**  
**Second degré**  
**Parcours éducation musicale et chant Choral**  
**(préparation au CAPES)**

**PRESENTATION GENERALE de la formation**

Dans une politique de partenariat entre les universités d'une même académie, une structure appelée École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) centralise désormais la formation des étudiants se destinant à l'ensemble des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

Dans le cadre de cette [école](#), le master MEEF second degré, parcours « éducation musicale et chant Choral » pourra être délivré à l'issue de deux années d'études.

**Pour ce master les épreuves du CAPES auront lieu durant le deuxième semestre de l'année de M1 (avril pour les écrits, juin pour les oraux), et les lauréats seront durant l'année de M2 fonctionnaires-stagiaires, rémunérés à temps plein pour un demi-service d'enseignement. Les inscriptions au concours sont indépendantes des inscriptions à l'université.**

**Equipe pédagogique :**

Responsable de la formation : Olga Moll ([olga.moll@univ-paris8.fr](mailto:olga.moll@univ-paris8.fr))

Jean Angliviel

Estelle Corre

Mathilde Darmon

Guillaume Loizillon

Didier Louis

Olga Moll

Henry Runey

Danièle Villemin

-Les enseignants-chercheurs du département Musique pour les enseignements de musicologie et de recherche.

-Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université Paris 8 et de l'ESPE pour les cours mutualisés (langue, tronc-commun).

Formateurs ESPE :

**Responsable de l'équipe** : Rachel Roguin

Olivier Germond

Jacques Lonchampt

Isabelle Retailleau

Daniel Vigliotti

**LABORATOIRE SUR LEQUEL S'APPUIE LA FORMATION**

Laboratoire *Analyse et Esthétique Musicales* de l'équipe d'accueil 1572 : « Esthétique, musicologie, danse et création musicale »

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES :**

Cette formation en deux ans (745h) a pour but la formation des futur-e-s enseignant-e-s en vue de l'admission aux concours du second degré (CAPES). En plus des enseignements, elle comporte 2 stages courts en M1 (stage d'observation au premier semestre, stage de pratique accompagnée au second), et un stage long (formation en alternance) en M2. Pendant l'année de M2, l'accent est mis sur la didactique et l'accompagnement des stagiaires jusqu'à leur titularisation. Attention pour les étudiants se destinant au CAFEP, l'année de M2 pour les lauréats du concours ne se déroulera pas à Paris 8. S'informer auprès de [l'ISFEC](#)

## **POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :**

### *Poursuites d'études*

- Agrégation externe ou interne
- Doctorat

### *Débouchés professionnels*

Enseignement de la musique dans les établissements du second degré dans le secteur public (CAPES) ou privé (CAFEP).

Le concours de la Ville de Paris en éducation musicale est également envisageable.

## MAQUETTE DU DIPLOME

### Cursus du master 1ère année :

UE	EC	ECTS
UE 1	Technicités musicales 1 (1er sem) (Écriture, commentaire d'écoute, analyse auditive)	4
	Technicités musicales 2 (2nd sem)	4
UE 2	Histoire des formes et langages musicaux (1er sem)	4
	- Culture musicale et artistique 1 (1er sem)	4
	- Culture musicale et artistique 2 (2nd sem)	4
UE 3	- Didactique de la discipline 1 (1er sem)*	5
	- Didactique de la discipline 2 (2nd sem)*	4
UE 4	- Module chant choral 1 (1er sem) (Harmonie au piano, Chœur et Direction de chœur , Atelier voix)	4
	TICE dédiées (informatique musicale) 1er sem	4
	- Module chant choral 2 (2nd sem) (Harmonie au piano, Chœur et Direction de chœur , Atelier voix)	4
	et TICE dédiées en classe (2nd sem)	3
UE 5	Recherche - Méthodologie (1er sem)	3
	- 1 séminaire au choix en musicologie 1er ou 2nd sem	3
UE 6	Langue (cours mutualisé tous parcours MEEF sur Paris 8)**	2
UE 7	Tronc commun Module mutualisé ESPE	
	- Contexte professionnel 1 (1er sem)*	2
	- Contexte professionnel 2 (2nd sem)*	3
UE 8	- Stage d'observation 1er sem et Cours d'analyse des pratiques*	Validation 3
	- Stage de pratique accompagnée 2nd sem et Cours d'analyse des pratiques*	

(\*) attention : note plancher (le master ne pourra être validé si la note est inférieure à 7/20)

(\*\*) attention la note de langue n'est pas compensable, une note supérieure ou égale à 10 est indispensable pour la validation du master

## **UE 7 : Tronc Commun**

UE commune à tous les étudiants se destinant au métier d'enseignant. Cette UE de 18 heures en M1 porte sur la connaissance du contexte d'exercice du métier et des principes généraux de cet exercice. Les groupes sont constitués d'étudiants préparant le concours de professeur des écoles ou de professeur des différentes disciplines de collège et de lycée. Différents modules centrés sur diverses thématiques seront proposés au choix des étudiants (inscription sur le site de l'ESPE courant septembre).

## **UE 8 : Stage**

Le stage de pratique accompagnée (54h) du second semestre se déroule en deux étapes. Il s'agit d'un stage filé, c'est à dire qui permet au stagiaire de suivre une classe sur trois séances (au moins).

- Une première étape se déroulera pendant l'intersemestre (janvier), durant trois semaines (pour environ 30 à 36h) : deux jours par semaine sont à prévoir (à déterminer avec le tuteur).
- La seconde étape se déroulera en mai pour les heures restantes.

Les stagiaires seront doublement encadrés : d'une part par le tuteur d'accueil, d'autre part, par l'un des membres de l'équipe de didactique pour des cours d'analyse des pratiques.

Le stage d'observation du premier semestre ne donne pas lieu à une évaluation notée, mais devra obligatoirement être validé.

## Cursus du Master 2

Les étudiants reçus au concours seront fonctionnaires stagiaires durant leur master 2 : ils effectuent un stage en responsabilité de 9h (+/- 1h) en établissement scolaire (collège ou lycée). Les étudiants de l'ESPE de Créteil seront nommés en stage sur l'une des trois académies de l'Ile de France en fonction de leurs vœux et de leur rang au concours. Les lieux de stage et les tuteurs sont donnés par les rectorats. Ils doivent avoir dans leur emploi du temps deux journées libérées pour leur permettre de suivre les cours du master. Ces journées sont communes aux trois académies d'Ile de France.

Les étudiants n'ayant pas réussi le concours pourront soit se réorienter dans un autre master, soit continuer dans le master MEEF sous réserve d'effectuer un stage en alternance (non rémunéré) ou d'obtenir un contrat d'enseignant musique sur l'académie de Créteil (voir auprès du rectorat).

UE	EC	ECTS
UE 1	Ouverture disciplinaire	5
	- 1 séminaire (au 1er semestre) - 1 séminaire (au 2nd semestre)	4
	<u>#0.9. Liste des cours proposés aux étudiants de M2 MEEF pour l'UE 1 en 2015-2016</u> <u>outline</u> affichée au plus tard à la rentrée. Dans la réalité des faits les séminaires peuvent être pris indifféremment au 1er et/ou au second semestre [voir en fin de brochure]	
UE 2	- Didactique théorique (1er sem)	7
	- Didactique en situation en situation de classe (1er sem)	3
	- Didactique en situation en situation de classe (2nd sem)	3
UE 3	Tronc commun, Module mutualisé ESPE	
	Contexte professionnel 1 (1er semestre) *	3
	Contexte professionnel 2 (2nd semestre) *	3
UE 4	Alternance (poste fonctionnaire stagiaire ou stage en établissement [non rémunéré] pour les non-lauréats du concours)*	12
	Analyse des pratiques	8
UE 5	Séminaire de recherche (S1)	2
	Mémoire et soutenance	8
UE6	Langue (cours mutualisé) **	2

\*: note plancher (le master ne pourra être validé si la note est inférieure à 8/20)

\*\*attention note non compensable, une note supérieure ou égale à 10 est indispensable pour la validation du master

## EMPLOI du TEMPS 2015-2016 Masters MEEF (1 et 2)

Attention, ne figurent sur ce planning que les cours « obligatoires ». Les EC qui sont au choix de l'étudiant (mais nécessaires pour valider le master) figurent sur l'emploi du temps du département.

Certains cours ne se déroulent que sur un semestre (le premier ou le second), cette précision est indiquée entre parenthèses (S1 ou S2). Sans indication, le cours a lieu sur les deux semestres.

Mardi	9 h - 12	12 h - 15h	15 h - 18 h	18 h - 21 h
Master 1	Culture Musicale et Artistique D Villemin Master 1 MEEF	Direction de Choeur (S1)  (pour le S2 intensif)**** Didier Louis Master 1 MEEF  Analyse des pratiques (S2) I Retailleau Master 1 MEEF	Harmonie au clavier Jean Angliviél Master 1 Meef	
Mercredi	9 h - 12	12 h - 15h	15 h - 18 h	18 h - 21 h
Master 1	Technicités Olga Moll Master 1 MEEF	Didactique Pratique Rachel Roguin Master 1 MEEF	Atelier Voix Estelle Corre Master 1 MEEF	TICE dédiées Master 1 MEEF J Lonchamp (S2)
Master 2	Didactique Pratique et Analyse des pratiques Rachel Roguin Master 2 MEEF  Au S2, certaines dates Seront consacrées au tronc commun***	Didactique Théorique (S1) Danièle Villemin Master 2 MEEF	Séminaire recherche (S1) Master 2 MEEF J Heuillon	
Jeudi	9 h - 12	12 h - 15h	15 h - 18 h	18 h - 21 h
Master 1	Histoire des formes et Des langages (S1) Olga MOLL Master 1 MEEF	Techniques de studio (S1) Guillaume Loizilon Master 1 MEEF (et autres Masters)	Méthodologie (S1) Mathilde Darmon Master 1 MEEF	
Master 2	(S1) Cours du tronc commun ***			
Vendredi	Journée complète			
Master 1	Cours du tronc commun* (S1 et S2) et stage S1**  Cours d'analyse des pratiques : Isabelle Retailleau dates à préciser.			

\*Organisation du tronc commun **pour les Master 1** :

- **pour le premier semestre** : les étudiants auront le choix entre différents modules. Ils effectueront une inscription en ligne, courant septembre, pour formaliser leur choix ([sur le site de l'ESPE](#)). Les cours auront lieu sur 3 des quatre dates suivantes : **16/10 ; 23/10 ; 27/11 et 4/12**. Répartition sur les sites ESPE et universités.
- **pour le second semestre**, les cours du tronc commun se divisent en deux parties :
  - Tronc commun (15h) : **les vendredis : 5, 12 et 19 février 2016**. Répartition sur 3 sites : Bonneuil ; Saint-Denis et Torcy.
  - Thématiques du tronc commun appliquées à la discipline (11h), dates à définir.

\*\*Stage d'observation, **un vendredi de novembre et le vendredi 11 décembre**. Les étudiants seront informés de leur établissement d'affectation.

\*\* Stage de pratique accompagnée : les 3 premières semaines de janvier, puis en mai. Dans ce calendrier les jours et heures sont à déterminer entre l'étudiant, le tuteur et le coordonateur ESPE.

\*\*\*Organisation du tronc commun **pour les Master 2** (18h) :

- Pour le premier semestre trois journées complètes : **les jeudis 24 septembre, 15 octobre, 19 novembre**.
- Pour le second semestre, plusieurs modalités sont proposées :
  1. un module de 12 heures choisi sur catalogue, le mercredi ; 2 mercredis au choix parmi les 3 suivants : 30 mars, 11 et 18 mai.
  2. une journée « missions » le 9 juin 2016.

\*\*\*\* Le cours de direction de chœur du 2d semestre est un cours intensif qui se déroule sur l'intégralité de la semaine de 14 décembre, du lundi au vendredi, de 9h à 15h.

## **PLANNING de rentrée**

### **MASTER 1**

- Réunion d'accueil : jeudi 17 septembre de 17h30 à 19h30 (à confirmer)
- Début des cours préparant à l'écrit, la semaine du 21 septembre 2015 (méthodologie, culture musicale et artistique, technicités).
- Début des cours de musicologie et des cours préparant à l'oral aligné sur la reprise des cours de Master du département Musique. Pour les cours non hebdomadaires un calendrier de dates sera communiqué à la réunion d'accueil.
- Cours du tronc commun et déroulement du stage (voir ci-dessus).
- Pour le cours de langue, les informations seront données ultérieurement.

### **Calendrier des semestres :**

- Semestre 1 du 21 septembre au 11 décembre (premiers écrits blancs en décembre)
- Intensif de direction de chœur(pour le S2) : semaine du 14 décembre.
- Vacances scolaires de Noël
- A partir du 4 janvier : stage en établissement.
- Rentrée du second semestre semaine du 24 janvier (jusqu'aux vacances scolaires de printemps).
- Ecrits du concours en Avril

- Les cours préparant à l'oral seront répartis tout au long du second semestre selon un calendrier qui sera défini par chaque enseignant, pour vous accompagner au plus près du concours (l'année universitaire se conclut officiellement mi-avril!)

Attention, pas de vacances à la Toussaint, ni en février. Seuls les congés de Noël et de printemps sont communs avec le calendrier scolaire.

## **MASTER 2**

Divers cas se présenteront pour les étudiants en Master 2.

### **A/ Planning pour la partie formation sur le terrain :**

#### **1/ Lauréats du concours (fonctionnaires-stagiaires) :**

- Mardi 25 août 2015 : Accueil du rectorat dans l'académie du lieu de stage (lieu et horaire : consulter la page du rectorat)
- Mercredi 26 août 2015 : Cours de didactique appliquée, avec Rachel Roguin (préparer les premiers cours...). Lieu : Collège Pierre de Geyter, 60 boulevard Marcel Sembat à St Denis, 9h - 12h / 13h30 - 16h30.
- Jeudi 27 août 2015 : Accueil par les chefs d'établissement sur le lieu du stage.
- Vendredi 28 août 2015 : Cours de didactique appliquée, Rachel Roguin. Lieu : Collège Pierre de Geyter, 60 boulevard Marcel Sembat à St Denis, 9h - 12h / 13h30 - 16h30.
- Semaine du 1er septembre : Rentrée dans les établissements scolaires.

#### **2/ Etudiants reçus au concours, (fonctionnaires-stagiaires) déjà titulaires d'un master, inscrits en DU (auprès de l'ESPE)**

Même planning que pour le premier cas, ces étudiants sont tenus de suivre les cours de didactique appliquée et d'analyse des pratiques (R Roguin) ainsi que les cours du tronc commun du Master 2.

#### **3/ Stagiaires NON fonctionnaires (reçus au master mais pas au concours)**

Ces étudiants auront un stage de deux jours par semaine sur 16 semaines (non rémunéré) à effectuer. Il se déroulera les lundis et vendredis du 5 octobre au 29 janvier, puis du 2 au 20 mai. Les étudiants ayant obtenu un contrat sont dispensés du stage, le contrat tiendra lieu de stage. Cependant ils ne pourront bénéficier de l'encadrement (tuteur de terrain et visites) réservé aux stagiaires.

##### Planning de rentrée :

Mercredi 26 août et Vendredi 28 août 2015 : Cours de didactique appliquée, avec Rachel Roguin (préparer les premiers cours...). Lieu : Collège Pierre de Geyter, 60 boulevard Marcel Sembat à St Denis, 9h - 12h / 13h30 – 16h30.

### **B/ Planning pour la partie formation universitaire :**

Le début des autres cours [séminaires de musicologie (UE1), cours de didactique théorique (UE 2), séminaire de recherche (UE 5)] est aligné sur la reprise des cours de Master du département Musique. Pour les cours du tronc commun, voir l'emploi du temps ci-dessus.

**Attention , les cours de musicologie ne figurent pas dans l'emploi du temps puisqu'ils sont au choix de l'étudiant. Consulter l'emploi du temps et la brochure Master du département.**



## **MODALITES D'INSCRIPTIONS :**

### **Conditions d'accès :**

Pour le Master 1 : Licence, spécialité Musique ou Musicologie.

Pour le Master 2 : Master 1 MEEF Education Musicale ou être lauréat du concours.

**2ème session d'inscriptions** : Ouverture de l'application d'inscriptions, le 27 août, fermeture le 2 septembre.

Date limite de retour des dossiers : le 10 septembre.

Résultats de la commission d'admission : le 14 septembre.

### **Pour candidater :**

- Connectez-vous sur le site de Paris 8 : <http://www.univ-paris8.fr/>
- Cliquez sur l'onglet « ADMISSION-INSCRIPTION » (à gauche de la page)
- Répondez avec précision au questionnaire en ligne qui vous dirige ensuite sur le lien pour télécharger le dossier.
- Sélectionnez le master MEEF, second degré. Puis la discipline.

Téléchargez et imprimez le dossier de candidature à la fin du questionnaire.

Retournez le dossier dûment complété et accompagné des pièces requises (voir ci-dessous) au secrétariat du département Musique impérativement avant le 10 septembre.

Les étudiants qui sont déjà titulaires d'un master ou dispensés de master peuvent suivre la préparation au concours dans le cadre d'une inscription auprès du [SUFICE](#) (inscription AEU [attestation d'études universitaire, appelée aussi préparation décyclée]). Ils devront fournir les pièces complémentaires comme tous les autres candidats (voir ci-dessous), par contre le formulaire d'admission est

1/ à télécharger sur [le site du SUFICE](#),

2/ à compléter par l'étudiant puis par le responsable du parcours MEEF.

3/ Les candidats, s'ils sont admis, devront faire valider le formulaire par le service du SUFICE auprès de Mme Kadri, qui leur fournira un dossier à remplir.

4/ Enfin ils pourront se rendre au bureau des inscriptions avec le formulaire et le dossier complété, afin de procéder à leur inscription administrative.

### **Pièces à fournir pour la constitution du dossier (AEU et Masters) :**

- Un curriculum vitae accompagné de la photocopie des diplômes obtenus et relevés de notes correspondants et/ou certificat de scolarité et relevés de notes trimestriels ou semestriels pour un diplôme en cours d'obtention.
- Pour les diplômes étrangers : traduction effectuée ou authentifiée par les autorités françaises (Service culturel de l'ambassade de France à l'étranger) ou par un traducteur assermentés en France.
- Copie des certificats de travail ou attestations d'employeurs.
- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale ou passeport). Joindre un extrait d'acte de naissance en français pour les pièces d'identité en langue étrangère.

### **Pour toute information complémentaire contacter le secrétariat :**

☺ SECRETARIAT DU MASTER DE MUSIQUE  
Anne LALAISSON

EN PERIODE D'ADMISSION ET INSCRIPTION  
DU LUNDI AU VENDREDI  
9 HEURES –16 HEURES  
Fermé le mercredi et vendredi après-midi

01 49 40 66 11  
musique@univ-paris8.fr

## **CONCOURS**

ATTENTION : Les [inscriptions au concours](#) sont indépendantes de l'inscription au Master. Les inscriptions de la **session 2016** auront lieu par Internet **du jeudi 10 septembre 2015**, à partir de 12 heures, **au jeudi 15 octobre 2015**, 17 heures, heure de Paris. Aucun oubli ne pourra être réparé !

Sur ce même lien (inscriptions) consulter également :

- le guide des concours
- les conditions d'inscription au concours
- le calendrier des épreuves

Descriptif des épreuves du concours : [ICI](#)

### ***Autres liens utiles :***

— <http://www2.univ-paris8.fr/sufice/>

— **Les programmes du collège et du lycée** auxquels les épreuves se réfèrent sont téléchargeables : <http://www.education.gouv.fr/cid221...>

— La [FAQ](#) sur le site du ministère

— **Les rapports du jury** pour les concours sont consultables sur le site [Educnet/Education musicale](#). Suivre les menus : Pédagogie / Ressources pédagogiques pour les examens et concours

— **Portail du ministère pour les enseignements artistiques :**  
<http://eduscol.education.fr/pid2320...>

La [page CAPES et agrégation](#) sur le site de la Cité de la Musique. Régulièrement mise à jour.

## **Liste des cours proposés aux étudiants de M2 MEEF pour l'UE 1 en 2015-2016**

(Ouverture disciplinaire, 2 EC)

Pour le détail voir brochure Master et emploi du temps. Ces 2 cours peuvent être pris et/ou au 1<sup>er</sup> et/ou au 2<sup>d</sup> semestre en fonction de vos disponibilités.

F Duhautpas : Musicologie féministe : musique et études de genre

G Gilles : *Noise* : Esthétique du bruit dans les musiques rock

G Loizillon : Disciplines frontières

R Martinez :

    Musiques et rituels

    Musiques et sociétés : perspectives interdisciplinaires

F Saffar :

    Du ""New Orleans"" à l'Electro-Jazz

    Du blues au hip hop

C Vallière : Compréhension, analyse du rapport image/musique au cinéma

M Solomos : Musique, arts sonores, écologie du son

Les étudiants intéressés par d'autres cours de Master devront s'adresser au responsable de la formation MEEF afin de justifier leur choix et de finaliser un contrat pédagogique spécifique pour cette UE.